

GUIDE ~DU TRI~



Sans tri, pas de recyclage !

50% de nos déchets ménagers sont des matières premières !

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

Avec ce guide, découvrez les consignes pour trier vos déchets ménagers.

Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est indispensable et avec un tri au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.



LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION

En triant, nous permettons à certains matériaux d'être réutilisés. De ce fait, nous extrayons moins de matières premières du sol et cela évite une partie des pollutions dues à l'extraction des ressources naturelles et à leur transport.



ÉVITER LE GASPILLAGE

Nous jetons beaucoup d'emballages vides qui, s'ils étaient triés et réutilisés, pourraient servir à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé par exemple, sert à fabriquer de nouveaux jouets ou encore de nouveaux vêtements.



ÉCONOMISER LES MATIÈRES PREMIÈRES

Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol, on utilise de la matière existante pour fabriquer de nouveaux objets. Recycler une canette en aluminium permet d'économiser 2,44 tonne de bauxite.



LIMITER LE VOLUME DE DÉCHETS

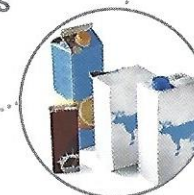
Les emballages représentent une grande partie de nos déchets. Trier permet de limiter ce volume et de donner une nouvelle vie aux matériaux recyclables.



LES EMBALLAGES



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



EMBALLAGES CARTONS

CONSEILS PRATIQUES

- Ne pas emboîter les emballages ménagers
- Il est possible de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques
- Inutile de laver les emballages



**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



LES PAPIERS



JOURNAUX
MAGAZINES

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.



PUBLICITÉS
PROSPECTUS



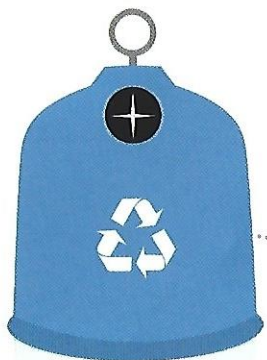
CATALOGUES
ANNUAIRES



COURRIERS
ENVELOPPES



CAHIERS
BLOCS



**Oui, tous les papiers
se trient et se recyclent !**

LE VERRE



BOUTEILLES
EN VERRE



POTS ET BOCAUX
EN VERRE



FLACONS
DE PARFUM



CONSEILS PRATIQUES

- Ne pas emboîter les emballages en verre
- Enlever les bouchons ou capsules (plastique, métal et liège)
- Ne pas déposer d'emballages en verre pleins
- Inutile de laver les emballages
- Les ampoules et vaisselles cassées doivent être déposées en déchèterie

**Le verre naît du verre
Recyclons-le !**



LE TRI DES TEXTILES C'EST FACILE

« COLLECTER - TRIER - VALORISER »

De nombreuses box textiles sont installées sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté.

Un don permet directement de limiter la quantité de déchets ménagers, de donner une seconde vie aux vêtements, de créer de l'emploi et d'agir concrètement pour l'insertion professionnelle.

Tous les Textes, Linge de maison et Chaussures (TLC) se recyclent :

- Quels que soit leur état, même abîmés
- Ils doivent être placés propres et secs dans un sac
- Les chaussures liées par paire.



LE COMPOSTAGE

Le compostage des biodéchets et des déchets verts est un moyen efficace et facile pour faire maigrir nos poubelles, il peut être réalisé en tas ou en composteur.

Du déchet de cuisine au déchet du jardin, presque tout y passe ! L'engrais obtenu est alors écologique, économique et complet.

30% des déchets produits par un foyer chaque année, sont compostables alors n'attendez plus !

Les intérêts du compostage :

- Réduire la quantité de déchets organiques présents dans les ordures ménagères
- Réduire les allers-retours en déchèterie
- Produire son propre compost.

Obtenir un composteur individuel ?
Contacter le service déchets de HCC
au 05 55 95 35 38.

EcoLogic

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Tout appareil fonctionnant à pile,
batterie ou électricité



Rapportez-les en déchèterie.

Pensez également au don auprès des associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

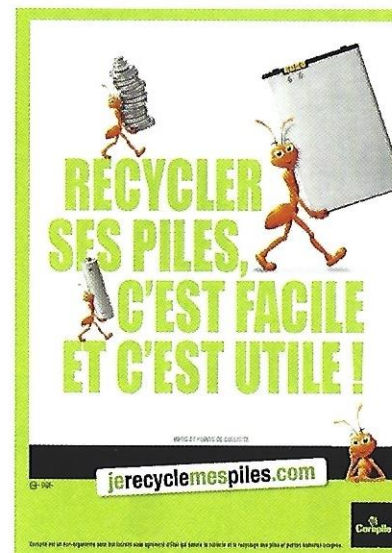
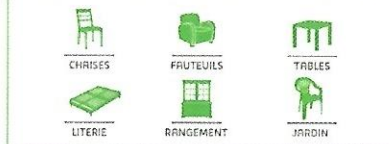
Ces déchets comportent des substances nocives ! Ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

DONNER UNE SECONDE VIE À SON MOBILIER

Recueillis dans la benne « éco-mobilier » des déchèteries de Bort Les Orgues, La Courtine, Meymac, Neuvic et Ussel (Loches), fauteuils, bureaux, chaises ou encore commodes s'offrent une seconde vie.

Tous les meubles usagés ou inutilisés peuvent être revalorisés quelles que soient leurs matières.

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.



COLLECTER SES PILES, C'EST FACILE

Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collectes Corepile.

Trouver le plus proche ici

www.jerecyclemespiles.com

RECYCLER SES PILES, C'EST UTILE !

Jusqu'à 80% des métaux contenus dans les piles et les petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie.



Quelles lampes pouvez-vous recycler ?

Tubes fluorescents dans le garage, ampoules halogènes dans le couloir, lampes fluocompactes ou à LED dans le séjour... Laquelle part à la poubelle ? Laquelle doit être recyclée ? Comment s'y retrouver ?



Les lampes qui se recyclent ont des formes très variées, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées en mélange avec d'autres déchets (ordures ménagères, bouteilles en verre...)

Comment recycler vos lampes usagées ?

Vous pouvez vous défaire facilement de vos lampes usagées via un large réseau de

magasins

Qu'il s'agisse de commerces de proximité ou de grandes surfaces (alimentaire, bricolage, etc.) les commerces qui vendent des lampes ont l'obligation de reprendre les lampes usagées de leurs clients. De nombreux magasins permettent à leurs clients de déposer leurs lampes dans un bac de recyclage en libre-accès, comme pour les piles.

En déchèteries

Venez déposer vos lampes, néons, dans une des déchèteries du territoire.

MAIS POURQUOI TRIER MES DÉCHETS ?

PLASTIQUE

X 25 → X 27 →

Soit une économie de pétrole

PAPIERS

→

Pour économiser les arbres

VERRE

→

Le verre se recycle à l'infini

MÉTAL

X 19000 → X 130 →

Soit une économie d'aluminium et d'acier

Être éco-consommateur

Faire le tri de nos déchets permet de les recycler et d'être un écocitoyen. Nous pouvons aussi être éco-consommateur, cela commence par consommer moins et mieux. Avec des gestes simples du quotidien, nous pouvons agir à notre échelle et contribuer au développement durable. Quelques exemples :

- Donner/acheter d'occasion sur internet ou dans une ressourcerie, c'est donner une seconde vie aux objets et aux meubles
- Privilégier le réutilisable : sac de courses, bouteilles réutilisables, serviettes en tissu, emballages consignés ou des recharges
- Réduire ses emballages : en achetant en vrac ou à la découpe, avec des emballages recyclables, éviter les doses uniques (par exemple : 250g de doses uniques de café = 10 fois plus d'emballage qu'un paquet de 250g)

ET LES AUTRES DÉCHETS ?

Les 8 déchèteries du territoire !

Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les 8 déchèteries sont accessibles à tous les habitants de Haute-Corrèze Communauté



Pour tout renseignement, nos agents de déchèterie sont à votre service.

Bort-les-Orgues

Zone du Ruisseau perdu - Rue des Deux Eaux - 19110 Bort-les-Orgues ☎ 07 63 70 95 37

Bugeat

Route du Vert - 19170 Bugeat ☎ 07 62 33 14 98

Eygurande

« Les Grandes Sagnes » - 19340 Eygurande ☎ 06 44 24 18 23

La Courtine

Le Bois de la Rame - Route de Crocq - 23100 La Courtine ☎ 06 88 31 04 17

Meymac

Rue de la Croix Emanée - 19250 Meymac ☎ 05 55 95 15 19

Neuvic

ZA de Bèchefave - 19160 Neuvic ☎ 05 55 95 03 52

Ussel - Camp César

Route de Neuvic - 19200 Ussel ☎ 06 83 82 34 47

Ussel - Loches

Rue de Loches - 19200 Ussel ☎ 05 55 72 44 78